FORMATION

La GRH* ou ma vie d'employeur associatif

Être employeur associatif ne s'improvise pas.
Contrats de travail, absences, congés, salaire, fin de contrat, comment s'y retrouver ? Quelles sont les ressources à ma disposition ? Comment sécuriser ma pratique en tant qu'employeur ? Un petit tour dans le code du travail, et ça roule !
* Gestion des ressources humaines

Objectifs :

Appréhender le cadre juridique de l'emploi, les bases du droit social

Connaître les grandes étapes de la vie d'un salarié à travers celle du contrat de travail

Etre capable d'accompagner les salarié.e.s dans leur évolution

Contenu :

Démarches administratives du début à la rupture du contrat de travail

Obligations légales de l'employeur

La répartition des tâches et des responsabilités entre les dirigeants bénévoles et les salariés

Pour qui ? Bénévole, dirigeant.e associatif.ve
Intervenante : Albane REVERBERI, Chargée d'accompagnement à la fonction employeur et gestion de la paie à l'AGLCA
Durée : 2h30
Tarif : gratuit

Retrouvez toutes nos formations sur www.aglca.asso.fr

Infos / Inscriptions
Naïla Barboucha
04 74 23 29 43
formation@aglca.asso.fr

La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient ce programme à hauteur de 11000€